



Rugy aurait-il offert du saumon d'élevage à l'éthoxyquine, intoxiquant ses proches, au lieu de leur présenter la délicieuse carpe d'eau douce élevée en France depuis les moines ?

L'Assemblée Nationale s'approvisionne-t-elle chez le leader mondial Marine Harvest ou chez un pisciculteur de la Brenne, privilégiant la sécurité alimentaire et les circuits courts ?

Qu'il ait eu très faim est une chose, mais en tant qu'écologiste, qu'il soit au moins attentif à la traçabilité des produits et à la santé de ses invités.

Plus sérieusement, ce qui est choquant est le fait d'avoir beaucoup insisté sur l'exemplarité quand il était à l'Assemblée nationale et d'avoir fait le contraire avec l'argent public. L'autre point choquant sont ses rendez-vous avec les lobbies. Nous attendons que Médiapart nous dise "tout" sur la suite qui pourrait nous réserver d'autres surprises et que son successeur soit moins hostile aux ouvrages hydrauliques.

Champagne, homard... Les luxueux dîners de François de Rugy aux frais de l'Assemblée nationale

L'ancien président du Palais-Bourbon et actuel ministre a assuré que la dizaine de dîners organisés en 2017 et 2018 étaient « liés à l'exercice de sa fonction auprès de la société

civile ».

Le Monde avec AFP

En période de disette budgétaire, la dépense passe mal auprès de certains fonctionnaires de l'Assemblée. Le site d'information en ligne *Mediapart* révèle, mercredi 10 juillet, que François de Rugy a organisé entre octobre 2017 et juin 2018 au moins une dizaine de dîners lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, sans lien apparent avec ses fonctions.

Sur la table des salons de l'hôtel de Lassay, résidence de la présidence, ont été servis des homards géants, du champagne et des vins de la cave de l'Assemblée - du Château Cheval Blanc 2001 estimé à 550 euros la bouteille ou du Château d'Yquem 1999, estimé à 265 euros.

Lire aussi François de Rugy : « Je revendique ma capacité à faire des compromis »
« Filtre relationnel »

Parmi les convives identifiés par *Mediapart* figurent notamment des membres de sa famille et des amis de sa femme Séverine, journaliste à *Gala*. Interrogé par le site d'information, l'éditorialiste Jean-Michel Aphantie, invité par l'intermédiaire de sa femme, une proche de M^{me} de Rugy, raconte : « *J'ai hésité à y aller parce que si le déjeuner est un espace de travail, le dîner est un espace ambigu. (...) J'ai vite compris que cela n'avait pas beaucoup de sens d'être là pour moi. Ce n'est pas un dîner de travail. Et si c'était à refaire, non, je ne le referais pas.* »

Interrogé par France Inter mercredi 10 juillet, le ministre a déclaré :

« *J'assume que ma femme ait pu participer, je défendrai ma femme. Nous n'avons rien à nous reprocher (...). [Quant aux invités], ce ne sont pas des amis, certains nous les connaissions, d'autres pas (...), c'est ça le propre d'avoir des relations de travail.* »

A *Mediapart*, M. de Rugy avait également indiqué qu'il s'agissait de « *dîners informels liés à l'exercice de [ses] fonctions avec des personnalités issues de la société civile* », pour « *répondre à l'exigence de représentation liée à [sa] fonction* ». De son côté, Séverine de Rugy avait confirmé au site d'information qu'elle opérait elle-même un « *filtre relationnel* » et que les invités appartenaient pour l'immense majorité à son cercle « *amical* ».

Dîner de Saint-Valentin

Sur France Inter, l'actuel ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a qualifié l'article de « *grotesque* » et « *pamphlétaire* » : « *La réalité, c'est que, élu président*

de l'Assemblée nationale, j'ai mis un peu d'ordre dans la gestion de certains budgets. J'ai réduit la retraite des députés, supprimé les avantages des anciens présidents de l'Assemblée... ». Selon l'entourage du ministre, ce dernier « a fait baisser les frais de réception de l'hôtel de Lassay plus de 13 %, ses frais de déplacement de plus de 34 %, les coûts liés aux rémunérations de son cabinet de près de 13 %, ainsi que les frais de déplacement du cabinet d'environ 37 % ».

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [A l'Assemblée, opération « chasse aux privilèges »](#)

D'après d'autres éléments recueillis par *Mediapart*, les moyens de l'Assemblée nationale auraient également été utilisés pour organiser le dîner de Saint-Valentin du couple en 2018. « *Le service de restauration de l'hôtel de Lassay a eu la délicate attention, sans qu'aucune demande préalable ne leur soit faite, de décorer la table de François de Rugy et son épouse* », a justifié l'entourage du ministre au site d'information.

L'ancien président de l'Assemblée nationale avait déjà été épinglé par la presse en juillet 2018, pour avoir notamment organisé le déjeuner de son mariage à l'hôtel de Lassay, le 17 décembre 2017. Il avait alors affirmé avoir remboursé une partie importante des frais engagés par l'Assemblée.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi [René Dosière : « Les députés sont trop frileux par rapport à la déontologie »](#)

Appel à la démission

La polémique autour de ces dîners luxueux fait des vagues au sein même du parti présidentiel. Sous couvert d'anonymat, un cadre de La République en marche (LRM) déplore « l'effet dévastateur » des révélations de *Mediapart* dans l'opinion publique.

« C'est scandaleux cette histoire. C'est précisément ce que nous ont reproché les "gilets jaunes" ! Cela risque d'accréditer l'idée que les ministres sont pleins aux as et se gavent en profitant de l'argent public. Symboliquement, c'est très lourd », juge ce responsable national de la formation macroniste, en ne cachant pas sa colère contre « une vraie connerie ». Jugeant que le ministre peut « difficilement rester » à son poste, cette source craint également que ce type de polémique redonne du carburant aux "gilets jaunes" : « C'est typiquement le genre d'histoire qui peut relancer une manif... », se désolait-il. De son côté, la députée et ancienne ministre de l'écologie, Delphine Batho estime

que « *sa démission s'impose* ».

Le Monde.fr (avec Alexandre Lemarié et Manon Rescan)

Illustration : Francois de Rugy, le 9 juillet à Paris. LUDOVIC MARIN / AFP